

ENSEIGNEMENT

Voyages, stages, études... ces secteurs qui devront s'adapter au nouveau rythme scolaire

[Home \(https://www.lavenir.net\)](https://www.lavenir.net) > [Toute l'actualité en direct \(https://www.lavenir.net/filinfo\)](https://www.lavenir.net/filinfo) > [Belgique et monde \(https://www.lavenir.net/filinfo/belgiqueetmonde\)](https://www.lavenir.net/filinfo/belgiqueetmonde) - 14-05-2021 à 19:06 - Caroline DESORBAY - L'Avenir

 Lecture 5 min.



L'école change de rythmes et c'est tout un pan de l'activité qui doit s'adapter.
Photo News

Voyages, hébergement touristique, stages, études... Plus d'un secteur va devoir s'adapter au nouveau calendrier des vacances scolaires.

Les mouvements de jeunesse ont été les premiers à pointer les inconvénients liés au nouveau calendrier des vacances scolaires. D'autres secteurs vont devoir s'adapter à ce nouveau découpage de la vie des familles.

1. Stages pour enfants: les avis sont partagés

Pour Denis Detinne, représentant de la Fédération des organisateurs de stages en extrascolaire (FSE), l'activité sera globalement la même. *«A la Toussaint et au carnaval, les parents hésitent à inscrire leurs enfants à un stage parce qu'ils sont fatigués. Ce ne sera plus le cas avec un congé de deux semaines. Et d'un point de vue organisationnel, c'est moins énergivore de déplacer le matériel dans une école pour deux semaines que pour une seule»*

Dans le nouveau calendrier scolaire, Pâques tombera fin avril, début mai ce qui devrait en principe offrir de meilleures conditions climatiques pour les activités en extérieur.

Philippe Soleil, responsable de l'ADSL Stages, est moins enthousiaste.
«Économiquement, cette réforme des rythmes scolaires n'est pas une bonne chose pour nous car la meilleure période pour les stages, c'est l'été. Il y aura plus de demandes à la Toussaint et au carnaval avec la semaine supplémentaire mais cela ne compensera pas les pertes liées au raccourcissement des vacances d'été.»

2. Stages scolaires: compliqué pour les futurs enseignants

Paradoxe: le nouveau calendrier des vacances scolaires pourrait pénaliser les enseignants en formation... *«En 3e année, des stages de 3 ou 4 semaines en continu s'articulent à des périodes de cours, explique Étienne Sottiaux, directeur du département pédagogique à la haute école Helmo. À partir du moment où il y a 15 jours de congé à la Toussaint et au carnaval, c'est tout notre calendrier d'alternance entre les cours et les stages qui doit être revu. Si la ministre de l'Enseignement supérieur ne nous donne pas un peu plus de souplesse, l'organisation des stages va être très compliquée»*

3. Hébergement touristique: on reste serein

Bonne ou mauvaise réforme pour l'hébergement touristique wallon?

«C'est difficile de se positionner pour le moment, avance Alexandra Carrara de l'ASBL Accueil champêtre en Wallonie qui chapeaute 600 gîtes et 150 chambres d'hôtes. On ne sait pas si les gens seront un peu plus nombreux à visiter la Wallonie ou s'ils choisiront des destinations plus lointaines et partiront en avion.»

Tout le tourisme wallon devra s'adapter mais cela pourrait permettre aux acteurs du secteur de travailler davantage pendant les saisons jusque-là plus creuses, envisage la porte-parole de l'ASBL. *«On est serein, la crise sanitaire a montré que le tourisme wallon avait la cote et avec la vaccination et l'ouverture des frontières, les touristes étrangers vont revenir...»*

4. Horeca: un sentiment globalement positif

Cette réforme est globalement bénéfique pour le secteur Horeca, estime Thierry Neyens, président de la Fédération Horeca Wallonie *«car on parvient à lisser l'offre et la demande. Pour les hôtels, c'est un plus comme on a pu le constater dans les pays qui décalent les congés scolaires par zones.»*

Mais il faudra voir comment cette réforme est appliquée sur le terrain: *«actuellement, l'école est censée se terminer le 30 juin mais la plupart des élèves ne vont plus en classe dès le 20 juin. Entre des dates figées dans un agenda et la réalité du terrain, il y a souvent des différences».*

5. Voyages : sports d'hiver moins chers

Pas de panique non plus dans le secteur du voyage. *«Cela va demander quelques ajustements mais comme on est prévenu assez tôt, cela va pouvoir se faire correctement...»*, assure Anne-Sophie Snyers. La porte-parole de l'Union professionnelle des agences de voyage pointe les points

positifs de la réforme des rythmes scolaires: *«Certains opérateurs estiment que l'étalement des vacances permettra d'obtenir de meilleurs prix, notamment pour les sports d'hiver. Il sera également positif pour les vols long-courriers avec quatre périodes de deux semaines par an au lieu de deux.»*

Un avis partagé par Pierre Fivet, porte-parole de l'Association belge des tour-opérateurs (ABTO) qui précise: *«À la Toussaint et au carnaval, les amateurs de soleil devront mettre le cap sur les îles Canaries ou la République dominicaine...»*

Deux bémols cependant. Pour Anne-Sophie Snyers, il s'agit de *«la perte de la première semaine de juillet et de la dernière semaine d'août qui permettaient de partir en vacances en France à des prix avantageux»*.

Pierre Fivet estime que le nouveau calendrier scolaire sera moins intéressant pour les tour-opérateurs qui organisent des vacances en voiture: *«Les mois de juillet et août sont la période la plus importante pour les familles. Si on raccourcit cette période, cela augmente la pression sur l'hébergement ce qui se traduira inévitablement par une augmentation des prix.»*

Pour la Ligue des familles, il reste deux points d'attention

La Ligue des familles se réjouit de voir enfin se concrétiser la réforme des rythmes scolaires qu'elle porte depuis trente ans. *«C'est une victoire de longue haleine mais il reste deux points d'attention, qui sont moins sur le principe que sur la mise en œuvre de la réforme»*, précise Maxime Michiels, chargé d'études à la Ligue des familles.

Comme les Communautés flamande et germanophone n'ont pas adopté la réforme du calendrier scolaire, cela risque d'être compliqué pour les familles qui ont des enfants inscrits dans deux systèmes d'enseignement différents. *«La ministre de l'Éducation Caroline Désir*

a prévu de se concerter autour des calendriers scolaires avec les autres communautés pour voir au cas par cas comment éviter que cela pose trop de problèmes aux parents. On va suivre cela de très près...»

Autre point d'attention: la question des familles séparées.

«L'alternance des gardes des parents séparés est établie sur base du calendrier scolaire Si on change celui-ci, il faut revoir tous les jugements ce qui va créer un énorme arriéré judiciaire. On a demandé au ministre de la Justice de prévoir un accompagnement pour les parents et la mise en place d'outils pour faciliter et accélérer la procédure. Il faut que d'ici septembre prochain, tous les jugements aient été revus.»